

Λ √

2015/071

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/26

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 26 mai 2015*

*L'an deux mille quinze et le vingt-six mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 18 mai 2015.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12  
votants : 15*

*Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*

**Présents : VOLLE – CROZIER – TESTON – BEUGNET – HILAIRE –  
CORNET – RAMUS - LEBRAT – GAUTHIER – JOLLIVET – PIQUEMAL –  
EUVRARD –.**

**Excusés : Mme GRENIER à donner procuration à Mr TESTON  
Mr RIFFARD à donner procuration à Mme CROZIER  
Mr BOUNIARD à donner procuration à Mme PIQUEMAL**

Mr GAUTHIER Jocelyn a été élu secrétaire.

**Objet : Déclassement voirie :**

Vu la délibération du Conseil Municipal du 13 septembre 2010 portant sur la modification de voies, le classement et le déclassement de chemins ainsi que la notice explicative.

Vu le tableau de classement de la voirie communale annexé à la délibération du Conseil Municipal du 13 septembre 2010,

Vu l'arrêté du Maire en date du 25 mai 2010 précisant l'enquête publique préalable au déclassement de voie communale,

.../...

Considérant que l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 juin 2010 au 28 juin 2010 inclus n'a donné lieu à aucune observation de nature à remettre en cause le déclassement,

Vu les conclusions du commissaire-enquêteur et son avis favorable,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

DÉCIDE de déclasser :

- VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE CHEMINS suivantes :
  - o V.C n°11 de l'Ancienne Route n°540      Longueur 275 m.
  - o V.C n°19 de Noailles                              Longueur 470 m.
  - o V.C n°20 de CROUZAS                              Longueur 675 m.
  
- VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE PLACES PUBLIQUES suivantes :
  - o Place du jeu de boules                              Longueur 4 530 m<sup>2</sup>

CHARGE son Maire de signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 26 mai 2015.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 27 mai 2015.  
LE MAIRE  
André VOLLE.

